



18 janvier 2014

Le baptême dans l'Esprit

Nouvelle Epiphanie, nouvelle révélation de Jésus au monde dans l'Evangile de ce dimanche. «Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde» (Jn 1, 29) annonce solennellement Jean Baptiste en désignant le Fils de Dieu. Sur lui repose l'Esprit de Dieu. En lui, Dieu veut communiquer à tous Son propre Esprit : «L'homme sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer, c'est Celui-là qui baptise dans l'Esprit Saint (Jn 1, 33)».

Ainsi donc, le baptême de Jésus que nous avons reçu, c'est le baptême dans l'Esprit Saint, un baptême censé nous renouveler au plus profond de nous même. Combien de baptisés peuvent-ils dire qu'ils vivent vraiment ce nouveau ? On parle beaucoup de nouveau dans l'Eglise. Le véritable nouveau, ce sera lorsque nous saurons enfin vivre en baptisés, en disciples du Christ tendus tout entiers vers un seul but : aimer Dieu et son prochain jusqu'au don de soi-même. «Vous êtes, par appel de Dieu, le peuple saint (1 Co 1, 2)» s'exclamait l'Apôtre Paul. Qui, en voyant les chrétiens divisés entre eux, qui, en voyant parfois les membres d'une même paroisse, d'une même communauté, s'épuiser en querelles de clocher, oserait encore dire cela de nos jours ? En cette semaine de prière pour l'unité des chrétiens, il y a beaucoup à prier, il y a aussi beaucoup à se convertir.

Chanoine Roland Jaquenoud

6^{ème} Pélé raquettes au Simplon

Organisé par le Service Diocésain de la Jeunesse à l'hospice du Simplon les 1^{er} et 2 février, il s'adresse à tous les jeunes de 12 à 15 ans. Le thème est «écoute !». Comment se mettre à l'écoute de la nature, de son corps, de grands témoins et évidemment de Dieu ? Ce pélé permettra aux jeunes de vivre un week-end en montagne, qui allie balades en plein air, rencontres, jeux, réflexions et spiritualité.

Infos: Emmanuel Theler, theler@netplus.ch ou 079 734 01 15

Semaine de Prière pour l'Unité des chrétiens

Fully	18 janvier 19h00, messe à l'église catholique, homélie par la pasteure
Martigny	19 janvier 10h00, culte au temple, prédication chanoine Hilaire Tornay
Vernayaz	20 janvier 19h30, célébration œcuménique à l'église catholique
Orsières	21 janvier 19h30, célébration œcuménique à l'église catholique
Salvan	22 janvier 20h00, célébration œcuménique à l'église catholique
Martigny	23 janvier 20h00, célébration œcuménique au temple
Vollèges	24 janvier 19h00, célébration œcuménique à l'église catholique
Saxon	25 janvier 18h00, messe à l'église catholique, homélie par le pasteur
Martigny-Ville	26 janvier, messe à l'église catholique, homélie par le pasteur

LE DIACONAT : QUEL AVENIR ?

Le diacre permanent rappelle à tous les baptisés qu'ils sont serviteurs, à l'exemple de Jésus-Christ.

Ils sont plus de 40'000 dans le monde, environ 50 en Suisse Romande. La plupart du temps mariés, ils sont définitivement engagés (ordonnés) au service de Dieu, de l'Église et de leurs frères, soit au cœur de leur travail professionnel, soit dans une activité pastorale confiée par l'évêque. Éclairage sur les diacres permanents, à l'occasion de la 4^e journée suisse à l'Université de Fribourg, lundi prochain 20 janvier.

Pour sa 4^e édition, la journée des diacres permanents des diocèses suisses sera centrée sur «la diaconie, une Église pauvre pour les pauvres», ce lundi 20 janvier, de 9h30 à 16h30, au bâtiment de la Formation continue de l'Université de Fribourg.

Organisée par le Centre d'études pastorales comparées, elle accueillera comme intervenant francophone Gilles Rebêche, responsable du service à la fraternité du diocèse de Fréjus-Toulon, membre du Comité de suivi du rassemblement *Diaconia* 2013 à Lourdes (15'000 personnes).

Rétabli avec Vatican II

Alors qu'il était très vivace dans les premières communautés chrétiennes, le ministère du diaconat s'est petit à petit effacé au profit de celui du prêtre sur lequel toutes les fonctions se sont concentrées au cours des siècles. Il a fini par ne plus être qu'une étape intermédiaire vers l'ordination sacerdotale : aujourd'hui encore un futur prêtre est ordonné diacre de six à douze mois avant l'ordination presbytérale. C'est Vatican II, il y a 50 ans (1962-1965) qui a rétabli le diaconat permanent comme degré propre du sacrement de l'ordre, à côté de l'évêque et des prêtres. En Suisse, c'est en 1977 que le pape Paul VI en a approuvé l'institution, proposée par les synodes diocésains de 1972 et 1975.

Collaborateur de l'évêque

Ainsi, les diacres permanents sont établis comme collaborateurs de l'évêque : les prêtres sont comme le «bras droit» de ce dernier, et les diacres permanents son «bras gauche». Dans ce sens-là, les diacres qui restent diacres (= permanents) ne sont pas «soumis» à l'autorité des prêtres, sauf pour la portion de leur ministère consacrée à l'activité pastorale du ressort du curé (par exemple, en paroisse, d'où leur étole en diagonale).

Serviteurs

Le terme «diacre» traduit le mot grec «diakonos» qui signifie «serviteur». Le diacre permanent est ainsi un baptisé-confirmé qui a reçu le sacrement de l'ordre pour «rendre visible» le Christ «venu non pour être servi mais pour servir» (Matthieu 20,28), comme le souligne Bertrand Georges, chargé de la formation des futurs diacres pour le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (Dossier romand de *Paroisses Vivantes*, avril 2013). Fortifié par la grâce du sacrement, le diacre a ainsi la vocation de rappeler à toute l'Église qu'elle doit être «diaconale», c'est-à-dire servante des femmes et des hommes de ce temps, surtout des plus faibles et démunis. Il invite donc tous les fidèles à être à leur façon serviteurs comme Jésus.

Le ministère du diacre permanent est triple : le service de la charité, en accompagnant les personnes en situation de précarité et de fragilité (malades, chômeurs, marginaux, ...) ; le service de la Parole, en proclamant l'Évangile et en le commentant, par la prédication et la catéchèse ; le service de la liturgie, en assistant le prêtre (ou l'évêque) à l'autel, en célébrant des baptêmes, mariages, funérailles et liturgies de la Parole.



Avec leurs épouses

Le diacre permanent reste dans l'état de vie où il se trouve au moment où il est ordonné : célibataire ou marié. Lorsqu'il est en couple, le futur diacre doit recevoir l'aval de son épouse (et de ses enfants) pour pouvoir être ordonné, car il ne faudrait pas que le sacrement de l'ordre vienne «porter atteinte» au sacrement du mariage. C'est la femme qui a le dernier mot, ... si



j'ose dire. Elle dispose en quelque sorte d'un droit de veto, même sur l'évêque ! Plus positivement, l'épouse est partie prenante du discernement, de la formation et du ministère de son mari, et elle exerce à sa manière également une forme de diaconat. D'ailleurs, la discussion théologique quant à la possibilité d'ordonner des femmes «diaconesses» reste ouverte dans l'Église catholique.

Romuald Babey de Fleurier, dernier diacre permanent ordonné en Romandie (septembre 2013).

Dans le diocèse de Sion

Actuellement, le diocèse de Sion compte une quinzaine de diacres permanents dans ses deux parties linguistiques. Certains exercent leur service au sein de leur activité professionnelle (par exemple Jean-Luc Ballestraz, de Martigny, horloger et homme des médias), d'autres ont une charge pastorale générale (comme Eddy Travelletti, de Sierre, responsable de la pastorale des personnes handicapées), d'autres sont surtout engagés en paroisse (tel André Clivaz, de Sion, au service des paroisses de St-Léonard et du Sacré-Cœur à Sion), d'autres enfin combinent les deux (à l'exemple de Bernard Héritier, de Savièse, professeur de musique et engagé dans sa paroisse d'habitation).

Suite à une réflexion demandée par Mgr Brunner, la «Commission diocésaine de formation» a proposé en 2010 de distinguer plus nettement les «diacres permanents en milieu professionnel» et les «diacres permanents» en milieu pastoral, indique l'Abbé Pierre-Yves Maillard, responsable de la formation au diaconat permanent dans le diocèse.

Même si certains voient en lui soit un «mini-curé», soit un «maxi-laïc», le diacre permanent exerce un précieux «ministère du seuil» entre l'Église et le monde, surtout s'il garde une insertion dans sa fonction professionnelle : il peut alors «de l'intérieur» témoigner du Christ et d'une Église de proximité et ainsi apporter à l'autel les préoccupations de ses contemporains.

Abbé François-Xavier Amherdt

Professeur de théologie à l'Université de Fribourg